

## **Déclaration du Sgen-CFDT au CTSD de Loire-Atlantique du 29 janvier 2021**

M.l'Inspecteur d'Académie,  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Lors de sa déclaration au Conseil Supérieur de l'Éducation du 21 janvier dernier, le Sgen-CFDT interpellait le gouvernement pour qu'il s'engage à mieux rémunérer les agents de l'Éducation Nationale. Il demandait une loi de programmation pluriannuelle afin d'enrayer la perte d'attractivité des métiers de l'Éducation Nationale due au pouvoir d'achat en baisse, aux investissements insuffisants et au « fonctionnaire bashing ». Cela fait maintenant plusieurs années que l'Éducation Nationale peine à recruter les personnels qui font vivre l'École, assurent la formation et l'encadrement des jeunes générations de la maternelle au lycée. Manque d'enseignants, manque de médecins scolaires et de personnels infirmiers, turn-over des personnels administratifs, recours à l'emploi contractuel dans presque tous les emplois, (parfois en urgence et donc sans que ces nouveaux agents soient accompagnés à leur prise de fonction) tel est le lot quotidien d'une École qui tente d'assurer la mission que la nation lui confère.

Ce constat vaut aussi malheureusement pour notre Académie et notre département :

- des augmentations de rémunération, suite à des changements d'échelon ou à des promotions de grade, qui tardent à apparaître sur les bulletins de salaire pour d'obscures raisons de développement de module informatique,
- une prime d'équipement promise et qui arriverait peut-être en février 2021, mais pas forcément pour tous les personnels,
- une gestion chaotique des contractuels en décembre dernier et des arrangements dont rien ne garantit qu'ils ne soient pas préjudiciables aux personnes concernées,
- des contractuels à la peine sans réel accompagnement pédagogique comme, par exemple, en Technologie,
- des remplacements d'enseignants non assurés comme par exemple, en Français, au collège Jean Mounès de Pornic, ou encore à Savenay aux collèges Mona Ozouf et Saint-Exupéry,
- aucune création de poste infirmier alors que nous connaissons une crise sanitaire sans équivalent et une augmentation des effectifs élèves. Redéployer des moyens infirmiers constants ne suffit pas. Au collège Simone Veil de Nantes, pour 290 élèves en 2017-2018, il y avait 1 BMP de 50 %. Même chose en 2021-2022, pour 570 élèves ! Dans ces conditions, on comprend mieux la difficulté à trouver des personnels infirmiers volontaires dans la mise en place de centre de tests antigéniques dans le département,

- Trop peu d'ETP créés dans le 2nd degré alors que vos prévisions d'effectifs annoncent 1652 élèves en plus à la rentrée prochaine.

La « solution » de l'employeur à cette équation est ici comme ailleurs la même : restreindre les postes et faire faire davantage d'heures supplémentaires aux enseignants comme en témoignent l'augmentation du nombre d'HSA dans notre département entre 2020 et 2021 : en collège augmentation de 3,88 % à 4,49 % ; en lycée augmentation de 11,39 % à 12,5 % ; en LP, augmentation de 7,9 % à 8,5 %.

Le Sgen-CFDT dénonce cette logique de transformation d'heures postes en heures supplémentaires. Pour les enseignants, c'est une intensification de leur travail : plus de classes, plus d'heures de cours à effectuer et à préparer, plus d'élèves à suivre... avec des journées qui ne sont toujours que de 24 heures, n'en déplaie au Ministre.

Dans ses propos, le Ministre dit vouloir valoriser et reconnaître le travail d'équipe des enseignants et le travail en équipe pluri professionnelle. Dans les faits, il crée les conditions pour les rendre impossibles. Plus les enseignants auront d'heures de cours à réaliser, moins ils seront disponibles pour ce travail collectif.

Alors que nous constatons tous que la fatigue et l'usure professionnelle sont fortes, ce choix politique va peser lourdement sur les conditions de travail des enseignants et les ambiances de travail dans les collèges et les lycées.

Et puis, dans un contexte de décrochage important lié au contexte sanitaire qui creuse encore plus les inégalités, en particulier dans les lycées professionnels, comment peut-on justifier cette politique de baisse des heures postes ?

Concernant les documents relatifs à la DHG des établissements, pourquoi n'avons-nous pas reçu cette année la lettre de cadrage envoyée aux chefs d'établissement ?

Pouvez-vous nous expliquer les différences observées dans les chiffres, entre ceux donnés en CTA et ceux que vous nous avez envoyés : par exemple, 5 divisions créées en lycée si on se réfère à la source CTA et 4 divisions créées selon la source CTSD.

- **Dans les lycées**

La situation est particulièrement difficile. Les documents CTA annoncent la création de 7ETP et 5 divisions pour 610 élèves en plus. La hausse du nombre des HSA (+434) signifie des fermetures de postes puisqu'en parallèle le nombre d'Heures Postes diminue.

Les chefs d'établissement devront rendre des arbitrages, qui auraient dû, parfois, être faits plus haut et plus tôt, à savoir fermer certaines options ou empêcher la pérennité de certaines spécialités.

C'est le cas de la spécialité « Arts Plastiques », sans doute considérée en ces temps de Covid comme non essentielle ou bien réservée aux établissements de Nantes. Au lycée Jacques Prévert de Savenay et au lycée Grand Air de La Baule, le maintien de l'enseignement se joue sur un chantage aux HSA. Est-ce normal ?

Dans d'autres matières, ne pas accepter de HSA au-delà des deux heures réglementaires, c'est également se voir brandir la menace de ne pouvoir conserver les dédoublements de classes ou de groupes comme par exemple au lycée Jean Perrin de Rezé ou au Lycée Pays de Retz de Pornic.

Nous vous alertons également sur la situation et l'inquiétude des enseignants quant au maintien des sections ST2S des lycées La Colinière et Les Bourdonnières de Nantes, Jean Perrin de Rezé, Aimé Césaire de Clisson. Ainsi le lycée La Colinière de Nantes qui était devenu un gros pôle en terme de Santé-Social avec 4 classes de Premières et de Terminales et un BTS SP3S, s'est retrouvé, au fil des années, privé d'une partie de son vivier de recrutement. Le lycée n'a ouvert à la rentrée 2020 qu'une seule classe de Première, avec sans doute à terme, la suppression d'un poste de BGB à la rentrée 2021.

- **Dans les collèges**

Confirmez-vous également la création de 36 ETP annoncée dans les documents du CTA ?

Nous avons plusieurs remarques et questions sur les effectifs et la répartition des moyens :

- De nombreux collèges nous alertent sur une hausse importante du nombre de BMP.
- Nous attirons également votre attention sur la situation démographique des collèges de Treillières, de Pornic et de Sainte-Pazanne où les effectifs sont en augmentation et où des créations de postes seront sans doute nécessaires.
- A l'inverse, que pouvez-vous nous dire de l'avenir du collège Jules Verne du Pouliguen dont les effectifs généraux baissent mais dont les effectifs classes augmentent ?
- Est-il normal que des heures soient prélevées sur la marge horaire établissement pour le RUPN du collège de Treillières ?
- Les difficultés liées à la non prise en compte des élèves ULIS dans les effectifs des classes se poursuivent, notamment dans les collèges où des niveaux sont à 30 élèves par classe comme par exemple au collège de Thouaré.
- Au collège Simone Veil de Nantes, l'établissement connaît une arrivée importante d'élèves allophones en plus du dispositif UPE2A-NSA. Cette trentaine d'élèves est majoritairement issue de la communauté Rom. Cette année, la principale du collège avait déjà fléchi un poste de lettres en FLS avec 9h prises sur la DHG. Étant donnée la hausse des effectifs, et surtout l'augmentation du nombre d'élèves allophones non UPE2A, la principale souhaite, à juste titre selon nous, passer à 14h de FLS pour l'année scolaire 2021-2022. Malheureusement, ce choix se fera sur la marge d'autonomie de l'établissement, au détriment de l'aide pour les autres élèves, des dédoublements, des groupes en sciences... Du fait de sa spécificité, cet établissement ne peut-il bénéficier d'heures postes supplémentaires et non de HSA ?

Pour revenir sur une question récurrente, le groupe de travail rectoral concernant les AED a-t-il pu être programmé ?

Pour finir, nous nous étonnons qu'aucune information générale n'ait été faite en direction des personnels concernant la mise en place de tests antigéniques dans le département. Nous ne sommes pas non plus informés de l'arrivée dans les établissements d'un réassort de 6 masques lavables 50 fois pour tenir jusqu'aux grandes vacances. Il est vrai que le CHSCTD 44 qui a pour mission l'information et la prévention dans le domaine de l'Hygiène et des Conditions de Travail n'en a pas été informé lui non plus...

Merci de vos réponses.